

## Déclaration de la FNEC FP FO au CTSD du 10 FEVRIER 2022

---

Madame L'Inspectrice d'Académie,

Il y a 3 semaines, l'Education Nationale a vécu une grève historique. Les personnels exigeaient l'arrêt des protocoles inapplicables et les créations des postes nécessaires. Deux semaines plus tard, les salariés de tout secteur, public comme privé, ont manifesté pour demander de meilleurs salaires et plus de postes notamment dans la fonction publique. Pour toute réponse, le Ministre et son relai, vous-même, répondez par une carte scolaire terrible contre l'école de la République devenue la cible.

Tout d'abord, de réels problèmes de fonctionnement de l'instance et de respect du travail des représentants des personnels sont à noter. Lors du CT du 1<sup>er</sup> février, vous avez refusé d'appliquer la réglementation en ne fournissant aucun projet de carte scolaire avant l'instance. Vous avez aussi refusé de répondre au courrier des organisations syndicales qui vous questionnaient sur les modalités de mise en œuvre du CTSD. Vous avez refusé de traiter des situations des collègues, Enfin, vous avez refusé de donner la parole à un représentant du personnel de notre organisation syndicale. Pour le CT d'aujourd'hui, nous vous avons une nouvelle fois sollicitée pour que cette réunion se déroule en présentiel, là encore aucune réponse. Conformément à votre demande de l'année dernière, la FNEC FP FO vous a adressé, Mardi, une demande d'entrevue, en amont du CTSD d'aujourd'hui, avec les délégations de parents et d'élus des écoles victimes de vos mesures de carte scolaire, nous avons reçu un nouveau refus de votre part. Tous ces refus démontrent bien que le dialogue social prôné par le gouvernement n'est que de la poudre aux yeux et que les visioconférences constituent un outil parmi d'autres pour réduire au minimum les débats et organiser la casse du service public.

Laissons la forme pour s'intéresser maintenant au fond. Jamais la Haute-Loire n'aura connu une carte scolaire aussi dévastatrice.

Si vous confirmez aujourd'hui les mesures prononcées lors du CT du 1<sup>er</sup> février, pas moins de 4 écoles seront fermées :

- Brives Corsac, avec une fuite attendue d'élèves vers le groupe solaire privé « La Chartreuse »
- Les Vastres, alors même que le maire refuse cette fermeture pointant du doigt une désertification qui s'accroîtra dans ce secteur alti ligérien
- Paulhaguet, où pour éviter d'ouvrir une classe à l'école élémentaire qui progresse en nombre d'élèves, vous actez la fusion des 2 écoles en une, ce qui entraînera le départ des tous petits de l'école publique alors même qu'aucune solution de garde n'existe pour les familles
- Vals Près Le Puy, où là encore vous donnez un avis positif à la fusion maternelle- élémentaire contre l'avis de la majorité des personnels et alors que le conseil municipal n'en n'a pas délibéré.

Avec un principe de non comptabilisation des enfants de 2 ans, le cadeau est trop beau pour les écoles privées qui les accueillent les bras ouverts.

Avec une dotation de 0 poste pour le département, vous faites, Madame l'Inspectrice, la prouesse de présenter la fermeture de 8 classes, notamment en milieu rurale ou en RPI, pour aucune ouverture de classe ni de poste devant élèves. Comment voulez-vous que les personnels, les parents, les élus comprennent, sans parler d'accepter de telles mesures ? Nous vous demandons de revenir sur ces fermetures.

La seule mesure dont vous vous félicitez, réside dans l'application de mesures nationales, obtenu grâce aux mobilisations des personnels, accordant des décharges de direction supplémentaires. Ces mesures bénéficieront, in fine, à seulement 12 directeurs du département, rien pour les 168 autres.

Enfin, malgré le manque criant de titulaires remplaçants, seulement 1 poste statutaire de remplaçant est créé. Et les miettes lâchées par le ministère pour notre département avec le recrutement de 3 collègues issues de la liste complémentaire sont loin d'être suffisantes. Il est urgent de créer des postes de Tr. Nous pouvons faire le même constat pour les RASED qui fonctionnent avec le strict minimum, aucune création de poste n'ayant été proposée au dernier CT. Enfin, depuis plusieurs années, les enseignants du Puy, du Chambon/Lignon et d'Yssingaux demandent plus de postes d'UPE2A. Nous relayons leur demande lors de ce comité technique.

A contrario, il est une chose incontestable, c'est que le ministre a utilisé sans vergogne la crise sanitaire pour contractualiser à tour de bras dans le premier degré, secteur jusque-là préservé dans notre département. Non, l'appel aux personnels contractuels sous-payés et non formés n'est pas la solution, d'autant plus que tout le monde, jusqu'à Monsieur le Recteur, s'accorde pour dire que le vivier de volontaires est épuisé. La seule solution c'est le réabondement des listes complémentaires, l'augmentation des places aux concours, la titularisation des contractuels qui le souhaitent.

Pour le second degré, la délégation de la FNEC-FP-FO condamne l'absence totale de réponses aux revendications des personnels qu'elle a portées lors du CTSD du 1<sup>er</sup> février. Des personnels se sont réunis avec leurs organisations syndicales, ils ont rédigé leurs revendications, parfois sous forme de motion pour le CTSD, contre les suppressions de classes programmées et leurs conséquences : des effectifs surchargés, des réductions horaires d'options, une multiplication des postes partagés, des risques de suppression de postes... Autant de facteurs qui vont aggraver les conditions de travail des élèves et des enseignants. Il est inadmissible que le Rectorat puis vous-même, Madame l'Inspectrice d'Académie, balayaient d'un revers de manche la question des moyens alloués aux collèges pour la rentrée prochaine. Il est insupportable de constater que vous vous rejetez l'un sur l'autre la responsabilité de la discussion de la désorganisation programmée des collèges pour la rentrée prochaine avec les représentants des personnels. La FNEC FP FO rappelle que près de 80% des personnels de l'Education Nationale ont participé à l'élection de leurs représentants dans notre département en 2018, Ils sont en droit d'être écoutés, entendus et d'obtenir des réponses !

En ce qui concerne les AESH, lors du CT du 1<sup>er</sup> février, nous vous avons présenté plusieurs situations d'enfants notifiés ne bénéficiant pas d'aide humaine. Nous profitons donc de cette instance pour réitérer nos demandes : le recrutement immédiat d'AESH, l'abandon des PIAL, la création d'une brigade de remplacement AESH, un vrai statut et un vrai salaire pour ces personnels.

Mme l'Inspectrice d'Académie, l'ensemble des représentants du personnel, unanime, a rejeté votre projet le 1<sup>er</sup> février, nous vous demandons d'en tirer les conclusions qui s'imposent, en écoutant avec respect les arguments que nous vous apporterons sur les situations et en acceptant de revoir vos projets dans l'intérêt des personnels, des élèves et des parents. En ce sens nous vous demandons solennellement, une nouvelle fois, de recevoir les délégations de parents et d'élus présents devant l'Inspection d'Académie afin qu'ils puissent, eux-aussi, vous exposer leurs arguments susceptibles d'éclairer vos décisions que vous soumettez au vote tout à l'heure.